

Ligue de hockey extérieur

Le Phénix de Saint-Urbain (jeunes joueurs âgés entre 10 et 13 ans) jouera sur la patinoire extérieure de la municipalité le **14 février à 11h00**
Venez les encourager en grand nombre
site web <http://lhecc.iquebec.com/>

Bibliothèque municipale

Rappel: Le concours "Trouver un nom pour la bibliothèque" se poursuit jusqu'au 8 avril prochain.
Une autre activité à la bibliothèque: le mardi 14 avril 2009 à 19h
un rendez-vous avec Madame Ida Bouchard de Baie St-Paul qui viendra nous parler numérogie (art de tirer de l'analyse numérique des conclusions sur le caractère des personnes et des pronostics sur leur avenir).
Mme Ida Bouchard nous parlera aussi de FENG SHUI et autres pour 2009-2010) (amélioration de notre qualité de vie et accéder au bien-être).
Après cette conférence, nous dévoilerons le ou la gagnant(e) du nom de la bibliothèque de St-Urbain.
Nous vous attendons en grand nombre.
Admission: \$2.00.

Le comité de la bibliothèque.

LE COLPORTEUR

À toutes les personnes qui veulent me faire parvenir de l'information pour le Colporteur
Donald Lavoie 418-639-1104
par courriel dodenet@derytele.com

La prévention

La maison de mon amie Marie a été incendiée la semaine dernière. Oui, oui! Elle a complètement brûlée. Quelle horreur! Il n'y avait même pas d'avertisseur de fumée. Heureusement que son chien Max l'a réveillée, sinon... Elle loge chez moi en attendant la construction de sa nouvelle maison. Hier, nous avons invité Philippe pour souper, un ami qui est pompier. Nous avons discuté de la prévention des incendies. Il paraît que la vie courante recèle bien des risques d'incendie qu'on ne soupçonne pas!

Moi, je gardais toujours du bicarbonate de soude (la p'tite vache!) près de la cuisinière au cas où le feu prendrait dans un poêlon. Philippe m'a dit de ne pas faire ça. En jetant du bicarbonate de soude sur les flammes, il risque d'y avoir des éclaboussures! Il faut plutôt garder le couvercle à portée de main et le mettre dessus si des flammes naissent. Pas d'air, pas de flammes! Il faut aussi éteindre l'élément de la cuisinière ainsi que la hotte. Philippe m'a également averti de ne jamais déplacer une casserole enflammée. On peut mettre le feu à nos vêtements. Il ne faut pas non plus la déposer dans l'évier et la remplir d'eau. Quand l'eau entre en contact avec certains produits enflammés, comme l'huile de cuisson, les flammes peuvent soudainement grossir. Le feu risque ainsi de se répandre davantage.

Prochaine assemblée municipale

Lundi le 2 mars 2009 à 19h.
au sous-sol de la municipalité de Saint-Urbain 917, rue Saint-Édouard

Responsabilités de chacun des conseillers

Claudette Simard

- .Pro-maire
- .Le CLD de la MRC de Charlevoix
- .Le gymnase l'hiver
- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le parc industriel
- .Comité de travail avec le CLD et la MRC pour le Festival du

Donald Lavoie

- .Le Colporteur
- .Les groupes communautaires
- .Le parc industriel
- .La politique familiale auprès de la MRC de Charlevoix
- Comité (coopérative santé)

Léonard Bouchard

- .Les pompiers
- .Le terrain de jeux l'hiver
- .La fête de la Saint-Jean
- .Le parc industriel

Normand Fortin

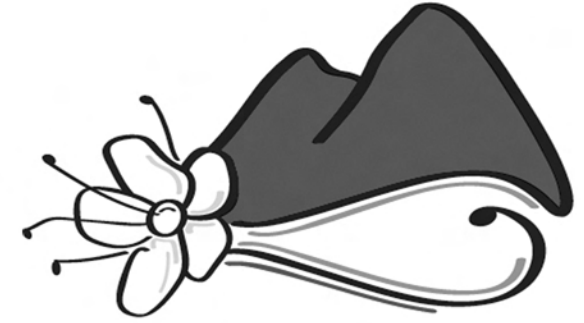
- .La Maison des jeunes
- .Le terrain de jeux l'été
- .Le parc industriel

Marc-André Larochelle

- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .L'achat des équipements
- .Le parc industriel
- Comité (coopérative santé)

Urbain Fortin

- .La table du plan de gestion des matières résiduelles
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .Le parc industriel



Corporation municipale de la paroisse de Saint-Urbain

Le Colporteur

Février 2009

Pour nous joindre

917, rue Saint-Édouard, C.P. 100
Saint-Urbain, Québec, G0A 4K0
Tél.: (418) 639-2467
Fax : (418) 639-1063

Courriel: munsturb@charlevoix.net

site web

<http://sainturbain.qc.ca>



**Le Festival du Coureur
des bois
de Saint-Urbain**

Bingo

Les bingos du Festival du Coureur des bois de Saint-Urbain ont lieu au centre communautaire à 19 hres.

19 février 2009 à 19 hres

05 mars 2009 à 19 hres

19 mars 2009 à 19 hres

02 avril 2009 à 19 hres

Un montant de **1200.00 \$** est distribué aux gagnants dont un gros lot de 400.00 \$ durant la soirée.

Merci de votre participation.

Information

Claudette Simard, conseillère, informe les citoyens qu'il est primordial que le projet de ligne électrique soit fait pour permettre la réalisation du projet à la mine de silice avec SITEC. Il s'agit d'une centaine d'emplois en cause et cela est majeur pour notre région. Le Conseil municipal de Saint-Urbain s'assurera de faire le suivi dans ce dossier avec les différents intervenants.

Josée Desmeules, directrice générale, explique aux citoyens pourquoi des lettres ont été expédiées à certains résidents dans la municipalité quant à leur responsabilité face au nettoyage de la neige sur la voie publique municipale. Madame Desmeules s'excuse auprès de ceux qui ont toujours ramassé leur neige et qui ont reçu une lettre quand même.

Les résolutions du Conseil municipal

RÉSOLUTION 2009-02-18

Approbation des comptes pour le mois de janvier 2009

QUE le conseil approuve les comptes payés et les comptes à payer de la Municipalité de Saint-Urbain pour le mois de janvier 2009, totalisant 64 102,24 \$ \$ dont 11 022,31 \$ en salaire

RÉSOLUTION 2009-02-19

Échelle salariale des employés et des élus de 2009 à 2013

QUE les pourcentages d'augmentation salariale des employés municipaux permanents ainsi que des élus pour les années 2009 à 2013 soient les suivants pour chacune des années respectives :

2009 : 3,5 %

2010 : 3,0 %

2011 : 3,0 %

2012 : 3,0 %

2013 : 3,0 %

RÉSOLUTION 2009-02-20

Subvention de 7 000 \$ pour 2008 et 2009 pour la maison des jeunes

QUE le Conseil municipal de Saint-Urbain autorise le versement d'une subvention de 7 000 \$ à la maison des jeunes pour 2008 et de 7 000 \$ pour 2009 et ce, à condition que les salaires des employés de la maison des jeunes soient entièrement remboursés.

RÉSOLUTION 2009-02-21

Demande au Ministère des Transports pour empêcher la fermeture d'une partie du rang Saint-Jean-Baptiste pour la réfection du mur prévue au printemps

QUE le Conseil municipal demande au Ministère des Transports de regarder la possibilité de prévoir une voie de contournement temporaire pendant la durée des travaux considérant que le trajet du détour proposé concerne trop de résidences et durant une période beaucoup trop longue.

RÉSOLUTION 2009-02-23

Demande d'entente avec la Commission scolaire de Charlevoix pour l'installation d'une génératrice à l'École Dominique-Savio

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire avoir un centre de mesures d'urgence avec une génératrice permanente permettant d'accueillir des sinistrés au besoin;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité serait intéressée à acquérir cette génératrice pour son centre de mesures d'urgence ou à regarder la possibilité d'une entente avec la Commission Scolaire pour que l'installation de la génératrice soit faite à l'École Dominique-Savio;

QUE le Conseil demande une rencontre avec la Commission Scolaire de Charlevoix afin de discuter des possibilités d'entente pour que l'ancienne génératrice de la Polyvalente

soit transférée à l'École Dominique-Savio afin que la municipalité possède un centre de mesures d'urgence autonome et fonctionnel en cas de besoin.

RÉSOLUTION 2009-02-24

Demande à Bell Canada pour l'accès au service du téléphone cellulaire à Saint-Urbain

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation du cellulaire est primordiale pour les gens d'affaires ainsi que les citoyens et que la municipalité reçoit beaucoup de demandes en ce sens;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation du téléphone cellulaire est un mode de communication important pour la sécurité des gens;

QUE le conseil municipal demande à Bell Canada de desservir la municipalité de Saint-Urbain en 2009 pour permettre l'utilisation du téléphone cellulaire sur son territoire.

RÉSOLUTION 2009-02-26

Demande d'aide financière la bibliothèque municipale

QUE le Conseil municipal verse un montant de 200 \$: dont 150 \$ pour la réalisation d'une activité et 50 \$ pour l'achat d'un dictionnaire qui sera remis au gagnant du concours "Trouver un nom à notre bibliothèque".

RÉSOLUTION 2009-02-27

Demande d'aide financière de la Ligne de Sécurité routière de Charlevoix-Ouest

Un montant de 25 \$